L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 28 JANVIER.

L'Athénée Louisianais.

Qu'au milieu des dures épreuves, auxquelles la Louisiane était depuis tant d'années soumise, il se soit formé un petit noyau d'hommes d'élite pour prendre l'initiative de la fondation d'un Athénée louisianais, et qu'ils aient trouvé dans la population franco-louisianaise, des encouragements et un concours qui ont mis le succès de leur entreprise hors de question, c'est là assurément la preuve la plus concluante de la vitalité de l'élément français en Louisiane et de l'attachement qu'ont conservé pour les traditions, la langue et les goûts littéraires qui leur ont été transmis, les descendants des anciens colons.

Or, le succès qui a couronné les efforts des fondateurs de l'Athénée louisianais, ne fera doute pour aucun de ceux qui liront l'intéressant résumé des travaux de cette société pendant l'année 1876, présenté par son digne président dans la séance du mercredi 24 janvier 1877. Le nombre et la variété des sujets traités non moins que le talent et la compétence avec lesquels ils ont été développés, l'extension des correspondances et des relations de la société, attestent hautement que dès son début, l'Athénée est entré dans la réalisation efficace de la mission qu'il s'était donnée et que, pour cette première année, la manière dont a été rempli le programme de ses travaux, a dépassé les espérances de ses fondateurs.

Dans la séance du 24 janvier 1877, l'Athénée a procédé à l'élection de son bureau et c'est par acclamation qu'ont été accueillies les motions de réélire le président, le Dr Armand Mercier, le vice-président, le général Beauregard, et le secrétaire-trésorier, le Dr Alfred Mercier. Le zèle et le dévouement, dont ont particulièrement fait preuve le président et le secrétaire, à l'initiative desquels a été due la fondation de l'Athénée, ont grandement contribué à assurer le succès de cette société, et leur réélection a eu lieu dans une forme qui était une haute marque d'estime et de reconnaissance, pleinement méritée.

Lecture a été donnée dans cette séance d'un travail très intéressant du docteur Guyot sur les pulsations du cœur.

A la fin de la séance, M. Henri de Lamothe, correspondant du journal *Le Temps*, qui avait été présenté à l'Athénée, a bien voulu, sur l'invitation qui lui en a été adressée, improviser quelques remarques sur ses observations au Canada et aux Etats-Unis et sur les efforts faits par les divers groupes détachés de la famille française pour conserver leur langue et se rattacher par certains liens à leur ancienne mère-patrie. Son improvisation, qui témoignait d'un judicieux esprit d'observation, a été écoutée avec beaucoup d'intérêt.

Après la réélection des membres du bureau, le Dr Armand Mercier, président, avait donné lecture du rapport suivant, que nous sommes heureux de pouvoir reproduire en entier.

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS PENDANT L'ANNÉE 1876.

Messieurs et chers collègues,

Il y a eu un an, le 12 janvier 1877, que quelques-uns de nous, réunis dans les salons de Monsieur Olivier Carrière, posaient les bases de la société à laquelle ils donnaient le nom d'Athénée louisianais.

A une séance subséquente, ils adoptaient une Constitution et des Règlements; ils nommaient les officiers qui devaient servir pendant une année et se constituaient ainsi en société d'une manière définitive.

Le paragraphe 4 de l'article III de nos règlements fait au Président le devoir de donner, à la dernière séance annuelle, le compte-rendu des travaux de l'année. C'est cette obligation que je viens remplir aujourd'hui.

Le but principal de l'Athénée est de perpétuer, parmi nous, la langue des hardis pionniers, nos aïeux, qui défrichèrent les forêts de la Louisiane, et qui, au prix de longs et héroïques efforts, préparaient une patrie à leurs descendants. De cet objet fondamental se déduisaient naturellement, comme corollaires, la nécessité de s'occuper de travaux relevant de l'esprit, et celle de cultiver des sentiments de confraternité en créant des liens d'intérêt mutuel.

Imitant les procédés de la nature, nous pensâmes que le meilleur moyen de donner à notre entreprise des conditions de durée, était de la développer lentement, graduellement. Rien ne fut plus éloigné de nos intentions que de signaler nos débuts par ces grands coups d'éclat, que recommande la théorie du savoir-faire et du succès de circonstance. Quand on fonde sur le vrai et dans un but désintéressé, nous disions-nous, on n'a pas besoin de surprendre les sympathies de ses concitoyens par des effets de mise en scène; elles arrivent d'elles-mêmes, parce que toute œuvre, dégagée de considérations égoïstes, possède une puissance d'attraction à laquelle le monde aime à céder. Aussi, n'avons nous pas tardé à voir les encouragements les plus honorables se manifester autour de notre idée. Dès que l'on eut compris que nous formions une phalange surtout d'hommes de bonne volonté, que toute notre ambition se réduisait à coopérer au bien public, en nous éclairant les uns les autres par nos efforts et nos travaux, on se montra désireux d'entrer dans nos rangs.

Au commencement nous étions douze fondateurs.—Le cours des choses n'a pas permis que notre phalange restât intacte pendant une année entière. Les préoccupations des temps, les ennuis et la maladie nous ont enlevé, presque subitement, l'un des plus jeunes d'entre nous, le juge Arthur Saucier. Dans le courant de l'année, la mort avait déjà frappé l'un de nos membres correspondants les plus instruits et les plus distingués. Monsieur Charles de la Bretonne, l'été dernier, mourait dans l'une des salles de l'hôpital de Charité de notre ville. Il avait consacré la plus grande partie de son existence à l'éducation publique. Dans les dernières années de sa vie, à cette occupation, si ingrate, il lui avait fallu ajouter la rude tâche de travailler de ses bras et de ses mains pour subvenir aux besoins matériels de sa nombreuse et jeune famille. Il a succombé sur le grabat du pauvre; loin de ses enfants qu'il aimait tant; n'ayant pour lui donner des consolations qu'une brave sœur de charité. Cela devait être!

Au commencement nous étions douze; aujourd'hui nous sommes cinquante-deux, dont trente-quatre membres actifs, quinze correspondants et trois honoraires.

Malgré des préoccupations incessantes, engendrées par l'état alarmant des affaires et de la politique, nos séances ont toujours été remplies par la lecture de manuscrits qui révélaient beaucoup de travail, et par des discussions toujours courtoises où chacun apportait son tribut d'érudition et d'expérience.

Les travaux principaux de l'Athénée peuvent se résumer de la manière suivante:

Manuscrits lus en séance régulière.
Historique des Athénées.
Journal de l'Athénée par le Dr Chas Deléry.
Nécessité de créer une médecine légale en Louisiane par le Dr Hava.
Embouchure du Mississipi, il y a 1440 ans.
Paysage louisianais. A une jeune fille, poésies détachées de George Dessommes.
Etude sur les Eclairs par le Dr Alfred Mercier.
Alfred de Musset considéré dans ses œuvres poétiques par le Dr Charles Turpin.
Le chien et ses amis. Fable. Onésime de Bouchel.
Sinistre Géologique de l'île de la Réunion par le Dr Alfred Mercier.
Note sur les tremblements de terre.
Culture de la vigne en Louisiane.
Considérations sur les parasites végétaux et animaux.
Immigration et Colonisation en Louisiane par le Dr Dell'Orto.
Dangers relatifs à la navigation et moyens propres à les prévenir, par le col. Aristide Gérard.
Discussion sur la présence du mercure métallique dans les terres alluviennes de la Basse Louisiane.
Rapport du Dr Hava rendant compte d'expériences faites sur la flottaison du mercure métallique.
Dissertation du jeune Arthur Durieu sur les bons et les mauvais effets de l'argent.
Notice historique sur le traité de cession de la Louisiane par l'Hon. Chas. Gayarré.
Geoffroy le Troubadour. Un soir de mai. Poésies par George Dessommes.
Notice sur l'immigration en Louisiane, par Charles de la Bretonne.
Discussion sur l'état du travail blanc et du travail noir dans les campagnes.
Notice de Mr Edouard Sillan, sur le climat de la Louisiane et sur les plantes utiles que l'on pourrait y introduire.
Du mouvement et de ses transformations dans la Société. Dr Chas Turpin.
Petites industries locales par Mr François [illegible]agne.
Dissertation sur l'emploi du chloroforme dans les accouchements par le Dr Armand Mercier.
Réponses et discussion par le Dr Ernest DeBlanc.
Prétendu usage du chloroforme par les voleurs.
Biographie de John Rutledge par l'Hon. Chas. Gayarré.
Sucre de melon. Dissertation par le Dr Dell'Orto.
Du mouvement et de ses transformations dans l'hérédité. Dissertation par le Dr Chas Turpin.
Phénomènes graves produits chez une jeune fille par la morsure d'une chenille. Observation par le Dr Sabin Martin.
Expériences d'acoustique-Téléphonie.

Il est fâcheux que nous n'ayons pas continué nos expériences sur une plus vaste échelle. Les journaux nous apprennent qu'à Boston les savants s'occupent de cette importante question et qu'ils ont déjà constaté que la voix humaine se transmet intelligiblement, sur un fil de fer, à 200 milles de distance.

Nous sommes en correspondance avec le Jardin des Plantes et le Jardin d'Acclimatation dont Monsieur Drouyn de Lhuys est le président.

Nous avons reçu le catalogue des graines récoltées au Muséum d'histoire naturelle de Paris, en 1876. Ce catalogue contient les noms de plus de six mille quatre cents graines de différentes espèces. Nous avons reçu de Mr J. Decaisne, professeur-administrateur, l'invitation de lui envoyer une liste des graines que nous voudrions qu'il nous envoyât. Cette liste lui a été expédiée et à la fin de février ou au commencement de mars prochain, nous pourrons distribuer une assez grande quantité de graines à ceux qui s'intéressent à la culture des fleurs et des légumes.

Dès le mois de Juillet, nous faisions paraître un journal destiné à faire connaître et répandre les résultats de nos labeurs autour de nous, et dans la sphère dont chacun de nos correspondants est le centre. Nous n'avons entrepris cette publication qu'après avoir acquis la certitude de pouvoir servir nos souscripteurs jusqu'à la fin de l'année pour laquelle ils s'abonnaient.

Nous avons établi des correspondances avec les principales villes des Etats-Unis, avec la France, l'Italie et la Suisse. Le rapport de notre trésorier vous donnera tout à l'heure la preuve que nos finances sont dans l'état le plus prospère.

Si l'on considère que les membres de l'Athénée louisianais sont tous des hommes d'affaires ou de profession, ne pouvant lui consacrer que quelques rares moments dérobés à leurs occupations journalières, le peu que nous avons fait est beaucoup. Nous avons au moins en partie justifié cette parole de l'un de nos correspondants: "Ce sont les personnes les plus occupées qui savent toujours trouver le temps d'être utiles aux autres."

Nous appelons de tous nos vœux une ère d'ordre et de moralité politique qui nous permettra de faire davantage. Le temps approche, on peut l'espérer, où nous pourrons soumettre à l'attention du législateur, des projets propres à introduire d'utiles dispositions dans notre système judiciaire et dans le plan de nos écoles publiques.

Telles ont été, telles sont nos intentions. Ce mot d'*intentions*, Messieurs, contient plus qu'on ne croit. Un grand historien de France, après trente années de travail a dit, en achevant l'un de ses volumes: "La droite intention est chose si puissante en l'homme, quelque soit sa faiblesse individuelle, que nous croyons, en cette œuvre, avoir avancé l'œuvre commune d'un pas."

L'intention est une force: seulement il faut y avoir foi. Persévérons dans notre entreprise. La persévérance est la résistance aux causes de découragement. La race gallo-latine à laquelle nous appartenons, abonde en exemples de pertinacité indomptable. Sans sortir d'ici, rappelez-vous Audubon qui a consacré toute sa vie à l'accomplissement d'une œuvre que Georges Cuvier a saluée par un splendide éloge. Rappelez-vous Bienville, le vrai fondateur de notre patrie; ce grand homme qui poursuivit, pendant quarante ans, l'exécution d'une œuvre que contrariaient d'innombrables obstacles; ce héros envers qui la Louisiane, sa fille, n'aura acquitté sa dette de reconnaissance que lorsqu'elle lui aura élevé, sur l'une de nos places publiques, la statue que l'étranger est étonné de ne pas y voir.

UN JETTATORE.—Un journal demande si le cardinal Franchi est *jettatore*. Nous ne saurions lui répondre à ce sujet; mais, à propos de la *Jettatura*, il raconte une histoire bien curieuse. La voici:

J'ai connu un homme fort distingué, érudit, dont le scepticisme eût rendu des points à celui de Bayle ou de Mérimée, et qui sur ce point seul n'entendait point raillerie. Il avait fait plusieurs voyages en Italie et séjourné quelques mois dans la Ville éternelle. Les chefs-d'œuvre de l'art l'avaient trouvé froid et les pompes catholiques ne l'avaient nullement impressionné; mais il ne parlait qu'en frissonnant du mauvais œil et des incroyables aventures d'un jettatore fameux, le marquis de Santa V....

A l'instar des reptiles, c'est dans l'œil du jettatore que réside cette funeste puissance qui se manifeste dès l'âge le plus tendre pour s'augmenter d'année en année, car la jettatura est incurable, et comme la boule de neige, *crescit eundo*.

Ce marquis habitait Rome et possédait les accessoires classiques du jettatore; les lunettes, la perruque et la tabatière. Excellent homme, fort charitable, immensément riche, il semait autour de lui le deuil et le désespoir sans paraître seulement se douter des ravages qu'il exerçait à son insu. Aussi le fuyait-on comme la peste, ses proches plus encore que les étrangers, et le mendiant qui lui tendait la main avait-il grand soin de faire de l'autre main le signe de l'exorcisme.

En venant au monde, il avait débuté par coûter la vie à sa mère, et sa nourrice, une robuste Transtevérine, avait si subitement dépéri qu'on avait dû le sevrer prématurément.

Le marquis, son père, peu flatté de ce début, l'avait fait élever à la campagne, gardant auprès de lui son fils aîné. Mais, à la première visite, le mauvais œil avait fait son office; le fils aîné s'était tué en dégringolant d'un arbre; force donc avait été au marquis de garder près de lui ce fils, devenu son unique héritier.

Cette détermination lui fut fatale; le jour même où le jeune homme s'installait au palais, son père tombait foudroyé par l'apoplexie.

Il n'en fallait pas davantage pour rendre le jeune marquis l'épouvantail de la société romaine.

Sa grande fortune, sa situation dans le monde obligeaient à le recevoir, et sa présence dans une réunion était infailliblement l'occasion d'un événement désagréable ou d'un accident.

Au milieu de tout cela, le marquis prospérait et était devenu un fort homme. Il avait de l'esprit, de la fortune, il plut à une jeune sicilienne qu'il épousa et rendit parfaitement heureuse, le charme de l'amour, détruisant, paraît-il, celui de la jettatura.

De ce mariage naquit une charmante petite fille que la mère éleva loin de l'influence désastreuse de son père et qui devint si accomplie vers l'âge de seize ans qu'elle tourna la tête à un prince, allié par les femmes au roi de Piémont.

Si le prince était amoureux, la jeune fille n'était pas insensible, et, peu de temps après, la noce fut célébrée avec une pompe digne des deux familles. Le soir, lorsque les deux époux vinrent prendre congé de leurs parents, le marquis crut de son devoir de les bénir en prononçant la bénédiction d'Abraham: *Croissez et multipliez.*

Trois mois après, la jeune princesse demandait aux tribunaux de prononcer la nullité d'un mariage qui n'était pas encore consommé dans sa partie essentielle, et obtint gain de cause.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les époux divorcés, s'étant remariés chacun de son côté, devinrent la souche d'une nombreuse lignée.

Le marquis vieillit ainsi, répandant autour de lui la désolation, sans paraître seulement s'en apercevoir, ce qui est, on le sait, un des traits caractéristiques du jettatore.

Sentant sa fin prochaine, il demanda la bénédiction papale. Le Saint-Père, vu la haute position du moribond, vint la lui apporter en personne; le lendemain le pape était mort.

Ce fut la dernière victime du marquis, qui suivit de près dans la tombe le souverain pontife.

M. Philibert Audebrand raconte ce qui suit dans l'*Illustration*:

Chaix-d'Est-Ange et Jules Janin formaient depuis l'enfance une paire d'amis; c'était quelque chose de comparable à Damon et Pythias. En même temps, l'un tenait pour les Bonaparte et l'autre pour les d'Orléans. Cependant la politique elle-même, qui brouille les hommes les mieux faits pour s'entendre, n'avait pu parvenir à les séparer. Mais ils s'aiguillonnaient à tout propos.

Quand l'avocat, de plus en plus en faveur, fut nommé par Napoléon III vice-président du conseil d'Etat, il vint annoncer la nouvelle au petit châlet d'Auteuil. En ce moment, l'auteur de l'*Ane mort* signait *le bon à tirer* d'un nouveau livre.

—Veux-tu être nommé officier de la Légion d'honneur? dit l'avocat à l'écrivain. Il n'y a pour toi que peu de chose à faire.

—Mais encore qu'y a-t-il? demanda l'autre.

—Il te suffira d'écrire une seule ligne en tête de ce livre.

—Bon! mais quelle ligne?

—Celle-ci: "A Son Altesse le Prince Impérial," et ton nom au bas.

—Bien, reviens la semaine prochaine.

La semaine d'après, quand Chaix d'Est-Ange reparut au châlet, la bouche enfarinée, Jules Janin lui présenta un exemplaire du nouveau livre, avec cette dédicace:

A Son Altesse royale et exilée,
le Comte de Paris.
JULES JANIN.

Ce trait nous a été conté par l'un des deux.

—Aphorisme.

La MOQUERIE est l'art de se faire des ennemis éternels... sans se fâcher sur le moment.

—Il y a des sauvages bien parisiens.

Un officier, détaché dans nous ne savons plus quelle contrée exotique, a une entrevue avec un chef indigène, et lui reproche d'avoir, au mépris des traités, pillé une caravane de marchands.

Le chef lève les yeux au ciel, sourit onctueusement dans sa vieille barbe et répond avec une dignité de prophète:

—O mon fils! ne sais-tu pas le précepte: "L'insensé n'a qu'une parole, mais le sage en a deux!"

—Le dernier écho du jour de l'an:

Bébé va souhaiter la bonne année à son frère et à sa sœur.

Dans l'antichambre, Bébé s'arrête, dit bonjour aux canaris et leur donne un morceau de sucre.

Au bout de deux minutes, elle quitte à regret les serins et, naïvement:

—Allons voir les autres! soupire-t-elle.

—Un mot assez leste du *Gaulois*:

On a commencé dans le monde à inaugurer les bals travestis.

Hier, à celui de Mme de Z......, la princesse de B...... était en *amphitrite*.

Ce travestissement nous a valu un joli mot de l'un de nos plus éminents écrivains.

Celui-ci demandait ce que représentait ce costume si léger, si diaphane et surtout si décolleté.

—C'est une amphitrite, lui dit-on.

Et l'interlocuteur de répondre, émerveillé par tant de trésors mis à découvert:

—A la seconde bonne, [illegible]

FEUILLETON.

LA PRINCESSE OGHEROF.

Par Henry Gréville.

XX.

—Qui a pu vous dire?.... balbutia l'infortuné Milaguine.

—Personne! Je la regarde faire depuis longtemps, et je sais ce que je dis.

—Mais qu'a-t-elle donc fait? murmura Milaguine écrasé sous le poids de cette conviction.

—Elle....

Madame Avérief s'interrompit et jeta un coup d'œil sur Marthe qui, les yeux grands ouverts, la tête droite, écoutait sans perdre un mot, comme si elle eût pressenti que la question la touchait de près. La vieille dame reprit son calme, baissa la voix, et lança en pleine poitrine à M. Milaguine:

—Elle veut vous épouser.

Serge et Nastia, pouffant de rire, se laissèrent tomber dans les coussins du divan, tant l'idée de Mme Avérief leur paraissait bouffonne. Milaguine abasourdi regardait Mme Avérief comme pour s'assurer qu'elle jouissait de toute sa raison, puis il répéta:

—M'épouser, moi?

—Oui, reprit la vieille dame implacable, et elle en serait venue à bout sans moi.

—Venue à bout? répéta Milaguine avec énergie: oh, non!

—Oh! si! répliqua Mme Avérief. Malgré vous et bientôt! Vous voyez bien que vous ne savez déjà plus comment vous en dépêtrer. Elle est d'une espèce qui jette de profondes racines là où elle se plante. On dirait un brin d'herbe, et ses forces souterraines disjoignent les pierres et font crouler les temples. Mais je sais comment on s'en défait.

—Est-ce qu'il faudra que je la garde jusqu'au jour de déménagement? dit Milaguine devenu soudainement inquiet.

—Oui, ce sera plus convenable, dit Mme Avérief, qui avait repris sa bonne humeur, mais rien ne nous empêche de déménager dès le lendemain de la noce.

—C'est cela, dit le brave homme avec un soupir de soulagement, nous commencerons à déménager tout de suite. Tu te charges d'elle, alors, Marthe, fit-il enchanté en se tournant vers sa fille.

—Puisqu'il le faut! répondit celle-ci en haussant les épaules.

Quand on pense qu'à cette heure même Pauline commandait en imagination sa robe de noces chez la première couturière de Pétersbourg! Lorsque M. Milaguine lui annonça ce qui avait été décidé, elle ne sourcilla pas. Les imbéciles! se dit-elle avec cette désinvolture qui caractérisait ses jugements, ils me font la partie trop belle! Le pauvre bonhomme n'aura pas été seul pendant huit jours, qu'il viendra me chercher lui-même chez sa bégueule de princesse! Mme Milaguine... Allons, cela ne fera pas mal sur des cartes de visite.

La noce eut lieu, le jour fixé, à six heures du soir. Comme toutes les noces, elle fut très brillante; une foule nombreuse entoura les jeunes mariés des témoignages les plus vifs d'affection et de sympathie. On servit chez Mme Avérief le thé le plus somptueux, puis, à neuf heures, la voiture de voyage de Marthe, empruntée pour la circonstance, s'arrêta devant le perron. Serge avait voulu six chevaux et beaucoup de grelots. Il fit monter sa jeune épouse dans la voiture, y sauta après elle, et partit pour l'inconnu.

Jamais il n'avait voulu dire où il se réservait de passer ses quinze jours de congé. Les recherches les mieux dirigées n'avaient abouti à rien; interrogé par sa grand'mère, il avait éludé les questions en riant, et la plus claire de ses réponses avait été celle-ci:—Nous irons à la maison que j'avais préparée pour l'enlever, si on avait refusé de nous marier.

Force fut à la famille de se contenter de ce renseignement vague, mais unique.

M. Milaguine se mit aussitôt à déménager, comme il l'avait dit. Pauline, qui lui inspirait maintenant une peur insurmontable, semblait se multiplier pour mieux l'environner de sa présence. Il croyait l'avoir laissée occupée à emballer des pots de confiture dans l'ancien logement, et voici qu'elle venait à sa rencontre dans le nouveau avec une pendule entre les bras!

Cette ubiquité lui inspira encore plus de frayeur, et, dès le troisième jour, il se décida à coucher dans le nouvel appartement encore incomplet, avec son valet de chambre en travers de la porte. Il semblait au digne homme que sans ces précautions il allait trouver un soir, Pauline souriante au chevet de son lit, qui lui présenterait ses pantoufles.

A cette idée, il lui passait des frissons de peur le long de l'épine dorsale.

Mlle Hopfer habita l'ancien logement le plus longtemps possible. Elle aimait ces belles chambres grandes et aérées, ces salons vastes et somptueux où le papier de tenture avait conservé ses teintes claires et ses baguettes dorées; elle aimait cet appartement où elle avait été reine pendant si longtemps.

Elle le quitta seulement le jour où il n'y resta plus un chiffon, plus un fétu. Lorsque les porteurs vinrent lui dire: "Mademoiselle, il n'y a plus à emporter que votre lit" elle jeta un coup d'œil autour d'elle, soupira, et suivit son lit, le cœur mélancolique......

En franchissant le seuil, elle eut une idée; elle fit venir le portier, et, lui donnant un rouble:—Si quelqu'un se présente pour louer l'appartement, ne conclus rien avant de m'avoir parlé. Je connais une personne qui en a envie.

Pauline considérait un laps de six semaines comme le *nec plus ultra* de son célibat.

Chez Marthe Oghérof, elle trouva à qui parler. A peine débarrassée de sa pelisse, elle voulut prendre les clés des mains de la chère princesse;—mais celle-ci les tenait bien, et ne lui laissa prendre que des clés sans importance, celles de l'armoire au linge et des provisions. Les meubles particuliers de la princesse lui restèrent étrangers; et ce fut l'emblème de sa nouvelle existence.

Pauline, se voir refuser la possibilité de fourrer son joli nez pointu partout, de fureter dans les secrétaires et de fouiller dans les tiroirs! offense mortelle, qu'elle ajouta immédiatement au petit morceau de décombres qui représentait tant d'espérances dans un coin de son cœur, consacré aux inhumations.

Et puis, autre ruine: M. Milaguine, installé définitivement dans son rez-de-chaussée, ne paraissait pas souffrir de son absence. Il venait visiter Marthe, voyait ou ne voyait pas Pauline, lui souriait agréablement, ne s'informait point de ses affaires, et lui parlait du dégel prochain.

Ce n'était pas là ce qu'avait rêvé l'ambitieuse. En voyant cette proie lui échapper, elle se sentit reprise d'une haine inexorable contre Marthe.

N'était-ce pas pour Marthe, en effet, qu'elle avait été trahie par Michel Avérief?

Oui, trahie! Elle s'était persuadée que Michel l'aimait d'abord et qu'il lui avait tourné le dos grâce aux coquetteries de Marthe. Pourquoi ne l'eût-elle pas cru, puisqu'elle l'avait si ardemment désiré! Et Marthe maintenant lui faisait entendre tous les jours, à toute heure, que mademoiselle Pauline n'était chez elle qu'une vassale, une sorte de commensale, qui ne faisait ni le thé ni le café, mais qui recevait humblement sa pitance des mains de la maîtresse du logis. Marthe avait une façon de tourner la clé dans la serrure de la boîte à thé avant de se lever de table, qui faisait monter aux joues de Pauline la rougeur de l'insulte ressentie.

A tout prendre, Mlle Hopfer était injuste envers la destinée: si Marthe lui avait remis toutes les clefs, la demoiselle de compagnie aurait eu trop d'occupation pour pouvoir étudier à son aise le mécanisme des deux existences qui se déroulaient devant elle côte à côte sans se confondre.

Le prince était parfaitement heureux. Il se levait tard, paraissait de bonne humeur et de grand appétit au déjeuner, causait un instant avec sa femme, prenait ses commissions,—car personne ne s'employait de meilleure grâce et ne s'entendait mieux que lui à rassortir une étoffe ou à choisir des bibelots;—puis il sortait, passait l'après-midi dehors, rentrait à six heures pour dîner, les jours de club exceptés, puis repartait et disparaissait jusqu'au lendemain.

Or, Pauline avait pris ses petites informations et n'ignorait pas que le passage qui faisait communiquer l'appartement particulier du prince avec celui de sa femme était verrouillé des deux côtés.

—Des deux côtés.... s'était répété Pauline songeuse, le nez un peu plus long que de coutume. Les conclusions une fois tirées, son nez était revenu à ses dimensions normales, et dès lors elle s'était mise à "chercher le joint," avec l'habileté d'un découpeur émérite.

Marthe restait pour elle un mystère, Pauline entrait à l'improviste, dans la chambre à coucher, dans le cabinet de toilette, dans le boudoir,—elle y trouvait toujours la chère princesse lisant, brodant, écrivant un billet qu'elle priait aussitôt Pauline de remettre à son valet de pied pour le porter à son adresse,—le tout si ouvertement, si naturellement et même avec une pointe légère d'ironie si acérée que Pauline eût donné un de ses yeux noirs, oui, un de ses jolis yeux pour trouver la paille secrète qui devait infailliblement déshonorer ce beau diamant.

Quelques jours après le mariage, Paul Avérief vint voir sa tante, et la trouva complètement seule, chose rare. En s'asseyant, il rencontra le clair regard de la vieille dame, particulièrement précis et interrogateur, et il se dit que l'heure était venue de parler franchement.

—Ma tante, lui dit-il, vous voyez devant vous un grand pécheur.

—Vraiment, neveu? répondit-elle, à tout péché miséricorde, a dit le Seigneur. Confessez-vous.

—Vous m'encouragez. Mais quand vous saurez,—vous serez probablement moins indulgente.

—Parlez toujours, nous verrons.

—Eh bien, j'irai droit au fait! J'ai commis une erreur de jeunesse,—je m'en repentirai toute ma vie....—Il m'en est resté une fille. Je l'élève, je veux lui donner mon nom, et c'est au nom de cette innocente que je vous demande pardon pour le coupable.

—La mère existe-t-elle? demanda Mme Avérief le plus tranquillement du monde.

—Elle n'est plus.

—C'est l'enfant que Michel vous a conduite il y a dix-huit ou vingt mois?

—Oui, ma tante.

—Eh bien! mon neveu, amenez-la moi....

Paul Avérief baisa avec tendresse, avec vénération, la main que lui tendait l'aïeule, d'un geste royal.

—Vous, si sévère, si stricte pour l'accomplissement du devoir, dit-il ému, vous pardonnez la faute avec cette bonté!

—Vous l'avez dit, c'est une innocente. Je n'exige en retour qu'une chose, c'est qu'elle ignore jusqu'à son mariage, et même après, s'il se peut, que sa mère n'était pas mariée. Il ne faut pas qu'un enfant puisse juger ses parents, même quand celle-ci a péché devant sa conscience.

—Devant le monde, oui, ma tante; devant sa conscience, jamais! s'écria Paul.

—Une honnête fille? Tant mieux pour l'enfant,—mais nous n'en parlerons pas, mon neveu. Amenez-moi votre fille quand vous voudrez, c'est une Avérief, l'honneur est le reste.

On était à l'époque des grands froids; plusieurs jours s'écoulèrent avant que Paul pût se risquer à faire sortir sa fillette. Le dernier jour du congé de Serge, il se décida cependant, ne voulant pas présenter Marie du même coup aux jeunes mariés, interrogateurs et curieux comme des enfants qu'ils étaient, et qui devaient revenir le soir même.

Marthe, qui était venue passer la journée avec Mme Avérief, se trouvait assise en face de la porte d'entrée, lorsque le domestique annonça: Monsieur Paul Avérief et sa fille. Croyant à une erreur de nom, elle se souleva à demi sur le bras de son fauteuil, et regarda la porte.

La petite fille entra timide, doucement poussée par son père, qui l'encourageait tout bas. Elle traversa ainsi le grand salon, puis, arrivée à cinq pas des deux dames, elle s'arrêta confuse.

—Allons, lui dit le père, va embrasser ta tante.

Valérie avait été stylée en route, mais elle ne s'attendait pas à voir deux dames au lieu d'une. Elle hésita un instant, regarda les deux visages, et, poussée instinctivement vers les cheveux bruns et les yeux brillants de la princesse, elle vint doucement mettre sa petite main dans celle de Marthe et lui présenta son visage rose.

Marthe, muette de saisissement, l'avait laissée faire; elle l'embrassa machinalement, comme dans un rêve, et la suivit du regard pendant que, sous la conduite de Paul, elle allait faire ses excuses à Mme Avérief.

Cette chevelure bouclée, ces grands yeux profonds, la coupe ovale du visage, c'était bien Michel,—mais les lèvres avaient la courbure particulière, le menton rondelet de Paul.

Elle regarda longtemps le père et la fille, puis tomba dans une méditation profonde. Les yeux perdus dans le vague, le menton sur la paume de la main, elle voyait devant elle le sourire méchant et obséquieux de Pauline, dans cette journée mémorable où elle avait eu vingt ans. Enfin, elle se tourna délibérément vers Paul, et lui dit avec une émotion apparente:

—Cette enfant est votre fille, monsieur?

—Oui, princesse, répondit-il avec orgueil.

—C'est vous qui l'élevez? Elle est charmante, je vous en fais mon compliment: l'avez-vous avec vous à l'étranger?

—Oui, sans doute....

—Mais elle est née en Russie, à ce qu'il me paraît? Elle parle trop bien le russe....

Paul regarda la princesse avec plus d'attention. Le rose délicat des joues de Marthe était marbré de taches rouges, un léger frisson courait de temps en temps le long des doigts de ses mains jointes. Elle attendait sa réponse avec un sourire tendu par une secrète angoisse.

Sans deviner tout à fait, il comprit que cette question n'était ni une formalité de politesse ni une enquête indiscrète. Il mesura la portée de ses réponses, et se résolut à dire la vérité exacte.

—Elle est née en Russie, avant mon départ.

—Vous l'avez emmenée à l'étranger, comme cela, toute petite? Vous n'avez pas craint la fatigue du voyage?

—Non, princesse. Mon frère Michel me l'a amenée quand elle a perdu sa mère, il y aura deux ans au mois de mai.

(*A continuer.*)

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donné par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 45, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 5 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 45.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. [illegible]
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No. 3.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd Pré
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch[illegible]
42 Case à pompe No. 20, rue Thalia.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No. 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magasins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case pompe No. 5 et City Hall.
83 Case à pompe No. 12.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No. 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No. 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No. 4, rue du Bassin.
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
154 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
155 Station de police, Place Jackson.
156 Coin Hôpital et Dauphine.
157 Case à pompe No. 19, rue Dumaine.
[illegible] Coin Tremé et Esplanade.
162 Coin Remparts et Barracks.
164 Marché Tremé et Prison de paroisse.
165 Case à pompe No. 21, rue Claiborne.
167 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No. 2, Chemin du Bayou.
243 Coin St-Anne et Miro.
245 Stern's Factory, Français et Broad.
[illegible] Case Hook & Ladder No. 3.
252 Case à pompe, No. 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No. 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs-Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons Enfants et Champs-Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No. 24, [illegible]
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Coin [illegible] et Dauphine.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'Abeille quotidienne. Cette édition, contenant tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent [illegible] des affaires de la Louisiane. [illegible]

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

[illegible] POUR LA FRANCE

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

[illegible]

AMERIQUE, [illegible]
FRANCE, [illegible]
LABRADOR, [illegible]

PRIX DU PASSAGE [illegible]

LOUIS DE BEBIAN, Agent, [illegible]

Pour New-York directement.

Ligne des Steamers [illegible] New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer CORTES, H. R. Freeman, commandant, partira de son wharf, au pied de la rue [illegible] Jeudi 1er Fév. à [illegible]

[illegible]

ALFRED MOULTON, [illegible]

ARRANGEMENT D'HIVER

[illegible]

Le beau bateau CAMELIA. [illegible]

[illegible]

Pour Grand Ecore.

Départ, SAMEDI, 27 janvier, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, [illegible] NEW BART ABLE, Capitaine B. Sinnot, [illegible] Geo. C. Hamilton, [illegible]

[illegible] OUACHITA BELLE. [illegible] E. C. MELANÇON, [illegible]

[illegible] ST. JOHN. [illegible]

[illegible] HENRY TETE. [illegible] M. H. LANDRY [illegible]

BAYOU LAFOURCHE.

Paquebot du Bayou Lafourche et de la Côte. Deux fois par semaine. Le bateau à vapeur W. J. POITEVENT. [illegible] HITE & CARLIN, [illegible] TERREBONNE & SALOMON, [illegible]

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

[illegible] LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

[illegible]

PRIX DU PASSAGE:

[illegible]

Ed. F. Stockmeyer & Co. [illegible]

Passage pour l'Europe.

(AGENCE.)

[illegible] ANCHOR LINE. [illegible]

WHITE STAR LINE. [illegible]

ALLAN LINE. [illegible]

A. K. MILLER & Co. [illegible]

CHEMINS DE FER.

[illegible]

[illegible] C. H. PAYNE, [illegible]

[illegible] A. D. SHELDON, [illegible] E. D. FROST, Directeur-Général. [illegible]

New Orleans, St-Louis & Chicago R. R. [illegible] On and after Monday Nov. 27 1876, trains depart and arrive as follows: [illegible] PULLMAN PALACE SLEEPING CARS [illegible] E. D. FROST, General Manager. [illegible]

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

[illegible]

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, LE NORD ET L'OUEST. [illegible]

New Orleans & Mobile Rail-Road.

MOBILE LINE.

[illegible]

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST, Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St. LOUIS, CARRYING THE U. S. MAIL. [illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

[illegible]

Banque Nationale de l'Union,

A LA NOUVELLE-ORLEANS [illegible] JEUDI, 11 JANVIER 1877. [illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] VINGT-CINQUIEME ETAT [illegible]

[illegible] PAUL FOURCHY. [illegible] JAMES FAHEY, notaire public.

DIRECTEURS.
F. MASPERO, [illegible] TONY,
D. FATJO, P. FOURCHY,
S. E. KELT, M. W. SMITH,
CHAS. LAFITTE, J. J. FERNANDEZ,
R. A. CHAFFRAIX, J. M. ALLEN.

Crescent Mutual Insurance Company.

[illegible] THOS. A. ADAMS, [illegible] WM. H. HOLMES, [illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

DIX-NEUVIÈME ÉTAT [illegible] A. CHIAPELLA, Président. [illegible]

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIETE DE LA VALLEE DU MISSISSIPPI [illegible] JEFFERSON DAVIS, Président. [illegible]

Compagnie d'Assurance du PEUPLE DE LA Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 5, RUE ST-PIERRE.

CINQUIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

Mechanics and Traders' Insurance Company,

[illegible] LLOYD R. COLEMAN, [illegible] JAMES A. WHITE, [illegible]

Commercial Insurance Company of New-Orleans.

DIXIEME ETAT ANNUEL. [illegible] L. H. GOLDSBY, [illegible] WALTER HUNTINGTON, [illegible] EDWARD IVY, [illegible]

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

CINQUIEME ETAT ANNUEL. [illegible] J. FERNANDEZ, Président. [illegible]

Hibernia Insurance Company.

JOHN HENDERSON, président, P. IRWIN, [illegible] THOS. F. BRAGG, [illegible]

Merchants' Mutual Insurance Company

[illegible] PAUL FOURCHY, President. [illegible] STATE OF LOUISIANA, [illegible] JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.
F. MASPERO, [illegible] TONY,
D. FATJO, P. FOURCHY,
S. E. KELT, M. W. SMITH,
CHAS. LAFITTE, J. J. FERNANDEZ,
R. A. CHAFFRAIX, J. M. ALLEN.

CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

[illegible] THOMAS A. ADAMS, President. [illegible] WM. H. HOLMES, [illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible] EDWARD IVY, [illegible]